

Secoué, le commerce bio est-il arrivé à maturité ?

Fusions, faillites, acquisitions. Ces dernières années, la vente de produits biologiques a connu de fortes agitations avant de se diriger vers une nouvelle ère économique, plus apaisée.

Avant un possible doublement de ses parts de marché. Quatre questions pour comprendre.

DÉCODAGE

JULIEN BOSSELER

Les commerces spécialisés en produits bio traversent-ils une zone de fortes turbulences ? Le mois dernier, la chaîne de six succursales Biocap, toutes situées en Wallonie, a été déclarée en faillite après un quart de siècle d'existence, juste avant d'être reprise par le groupe d'investissement Eurefi agissant sous franchise avec La Vie Claire, troisième acteur du bio en France (315 implantations). En janvier, c'étaient les trois magasins Biofagnes qui avaient été absorbés par Färm, lequel s'était déjà emparé des neuf Sequoia en 2024. Ce n'est pas tout : en coulisses, chez les grossistes, c'est la valse des fusions et des rachats depuis trois ans. Ces mouvements de consolidation augureraient-ils d'une crise du secteur ?

1

Comment se porte la consommation de produits bio en Belgique ?

Une crise, ce n'est en tout cas pas ce qui transparaît des chiffres de consommation livrés par YouGov au *Soir*. Les volumes de vente de produits bio ont bondi de 6,4 % entre 2023 et 2024, malgré un léger fléchissement (-0,2 %) entre 2024 et 2025. Cette tendance se confirme jusqu'à fin février dernier, indique le bureau d'études, pointant aussi un net progrès en valeur, imputable en partie à l'inflation : +15,3 % en deux ans. Quant à la pénétration du bio, elle est stable et brillante : près de 98 % des ménages belges achètent au moins une fois par an des biens labellisés, « le client moyen achetant presque 32 fois par an au moins un produit bio », précise François Lambert, consultant chez YouGov.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : le secteur en a vu des vertes et des pas mûrs. « En 2022-2023, nous avons connu des moments difficiles », rappelle Ariane Beudelot, coordinatrice du pôle développement de filière chez Biowallonie, la structure d'encadrement du bio au sud du pays. En cause : l'inflation, notamment de l'énergie, liée à la sortie de la crise du covid et à l'entrée en guerre de l'Ukraine. « Notre secteur est sensible à l'inflation puisque le bio est perçu comme trop cher », explique Alexis Descampe, responsable retail pour la Belgique du groupe Biotop, propriétaire des 42 magasins Färm. « Et quand le consommateur veut réaliser des économies, il coupe dans ses dépenses qu'il juge trop importantes. » Heureusement pour les magasins spécialisés, 80 % de leurs clients sont des fidèles qui poursuivent leur chemin dans l'univers du bio, quand bien même les circonstances économiques se détériorent.

2

Pourquoi ce mouvement de consolidation ?

Il n'empêche, le monde des petits revendeurs bio en a méchamment bavé il y a trois à quatre ans... « Avec la crise de cette époque-là, les opérateurs les plus fragiles n'ont pas tenu le coup. Il s'est produit un écrémage dans le secteur », retrace Ariane Beudelot. « De là, découlent toutes ces fusions de grossistes et de magasins, permettant de professionnaliser le fonctionnement et d'augmenter les volumes de vente. »

Le fléchissement du pouvoir d'achat des consommateurs couplé au renchérissement des frais de fonctionnement du commerce a accéléré ce besoin économique : atteindre la masse critique. « Tout comme dans la grande distribution, le commerce bio doit atteindre un



certain niveau d'activité pour pouvoir répondre aux demandes d'une part des consommateurs et d'autre part, des fournisseurs. Bref, il s'agit de parvenir à se montrer suffisamment efficace et rentable », explique Pierre-Alexandre Billiet, économiste et CEO de Gondola, plateforme dédiée à la consommation et au commerce. En se consolidant, le bio serait ainsi entré « dans sa phase d'adolescence », avec ce que cela génère comme inconvénients, voire douleurs. Comprenez la disparition d'une série de petits et moyens acteurs...

Déplorable ? Non, juge Ariane Beudelot. « C'est plutôt positif pour tout le secteur du bio de voir des opérateurs y croire et reprendre des magasins. Sinon, ceux-ci auraient été voués à disparaître purement et simplement, entraînant ainsi une baisse de la consommation de bio, faute de distribution suffisante. C'est notamment le cas à Libramont et à Arlon où, hormis les Biocap (bientôt sous enseigne La Vie Claire, NDLR), il n'y avait pas beaucoup de magasins bio. »

3

Quel est l'impact de cette évolution pour les producteurs wallons ?

Avec la consolidation, les canaux de distribution restent en place. Mais le nombre d'acteurs, tant commerçants que grossistes, diminue, ce qui, de facto, réduit le nombre d'interlocuteurs pour les producteurs locaux et risque de diminuer leur pouvoir de négociation... De plus, les opérateurs qui montent en puissance sont en partie néerlandais (Biotop, donc Färm) ou totalement français (La Vie Claire), ce qui pourrait favoriser l'approvisionnement de ces chaînes de magasins de l'autre côté de la frontière belge.

Les agriculteurs bio wallons seraient-ils donc les perdants de la consolidation ? Les enseignes qui montent en puissance s'en défendent. « Oui, en France, 85 % de notre assortiment est français. Mais pour les magasins Biocap, qui porteront bientôt notre nom et que nous avons commencé à approvisionner pour assurer leur

continuité, nous avons souhaité qu'il y ait beaucoup plus de produits belges afin de préserver leur spécificité », explique Christelle Le Hir, présidente du directoire de La Vie Claire. « Les six points de vente wallons poursuivent donc leurs relations avec leurs fournisseurs locaux classiques ». Cela concerne une grande partie du frais (à l'exception du pain produit en France), le reste de l'assortiment provenant de l'Hexagone, sous marque propre. Chez Färm, le son de cloche est similaire : « La culture biologique locale est absolument essentielle. On ne peut pas, pour le moment, dissocier bio et local », assure Alexis Descampe, avec cette nuance : « Il ne faut pas tomber non plus dans l'image d'Épinal consistant à rejeter l'agriculture bio des pays voisins. Concrètement, cela se traduit chez nous par 40 % du chiffre d'affaires réalisé avec des produits belges et 60 % avec des approvisionnements français et allemands. »

Les producteurs locaux auraient-ils toutefois du mouron à se faire pour l'avenir ? « C'est beaucoup trop tôt pour le dire », répond Ariane Beudelot. « Les grossistes et les distributeurs ne sont pas bêtes. Ils savent que, dans l'esprit des consommateurs, "bio" égale "local". Nous l'avons remarqué : à chaque fois qu'un magasin ne met pas bien le local en avant, il perd du chiffre d'affaires. Cet ancrage, c'est hyper important, surtout en Wallonie. »

4

Comment évoluera le secteur dans les cinq à dix prochaines années ?

Dans l'immédiat, tous les regards du secteur bio (et de l'ensemble de l'agroalimentaire, d'ailleurs) sont tournés vers le Moyen-Orient. L'offensive américaine et israélienne contre l'Iran, suivie des répliques des Gardiens de la révolution dans l'ensemble de la région, laisse craindre une nouvelle vague inflationniste sur l'alimentation, couplée à un pouvoir d'achat raboté des consommateurs. Or on l'a dit : le bio est réputé plus cher que le conventionnel, même si l'écart de prix entre les deux filières s'est resserré ces der-

En absorbant des concurrents et en ouvrant de nouveaux points de vente, la chaîne Färm, propriété du groupe belgo-néerlandais Biotop, a grossi pour atteindre 42 magasins aujourd'hui. © SOPHIE HUGON.

nières années. De quoi plonger le commerce spécialisé dans une nouvelle crise ? « Je ne m'attends pas à une catastrophe », prédit Pierre-Alexandre Billiet, partant du principe que, depuis 2022, « le bio s'est plus ou moins replié sur sa niche de clients fidèles. Il devrait donc être épargné par l'épisode qui nous attend. Tout au plus risquerait-il de perdre quelques plumes. »

Et ensuite, pourra-t-il espérer sortir de cette niche, que Gondola estime à 4,5 % de l'ensemble de la consommation alimentaire ? « Je suis optimiste. Si le bio n'a pas réussi par choix, il réussira par dépit », prédit Pierre-Alexandre Billiet dont voici le raisonnement : « Le bio utilise moins de pesticides et d'engrais. Or ces intrants sont non seulement très polluants mais aussi hyperdépendants d'une énergie bon marché qui appartiendra bientôt au passé. Combinez cela à l'épuisement des sols provoqués par l'agriculture conventionnelle à bout de souffle et vous comprendrez que, demain, c'est davantage l'offre que la demande qui définira la consommation. » Avec le bio comme solution. « C'est pour cette raison que, selon moi, le bio va se stabiliser, puis doubler ses parts de marché endéans les cinq à dix ans. » Une prédiction que partage Christelle Le Hir : « En France, le bio en est à 6 % de parts de marché. Ma conviction, c'est qu'il faut atteindre les 12 % prônés par la loi Egalim. » Un objectif réaliste si les pouvoirs publics soutiennent le mouvement. Et que les consommateurs, bien informés et conscients, le suivent.



Nos six points de vente wallons poursuivent leurs relations avec leurs fournisseurs locaux classiques.

Christelle Le Hir
Présidente du directoire
de La Vie Claire

